

Animateur « Ecole d'Arbitrage »

Partager le plaisir de l'arbitrage et du jeu

Ce document est destiné aux coordonnateurs et aux formateurs validés par l'Institut Fédéral Formation Emploi (IFFE).

L'Animateur « Ecole d'Arbitrage » anime des séquences pédagogiques en direction des arbitres débutants (du Juge Arbitre Jeune au Juge Arbitre). Il organise des animations, manifestations ou regroupements avec l'ensemble des acteurs du club. Il valorise l'arbitrage et participe activement au développement et à la vie du club. Il s'implique dans l'accueil et la fidélisation des arbitres. Il est capable de conduire des actions simples de développement. Il encadre en compétition jusqu'au premier niveau départemental.

Activités principales :

- Il prépare et organise son action d'animation dans le cadre du projet associatif du club en faisant référence aux contenus fédéraux.
- Il motive et fidélise les personnes intéressées au sein du club.
- Il met en œuvre et anime des séquences d'arbitrage adaptées aux différents publics.
- Il conseille, évalue et oriente les arbitres dans leur continuum de formation.
- Il mobilise et développe ses connaissances handball dans le champ de l'arbitrage.

Descriptif	Compétences	Connaissances associées
<p>Il prépare et organise son action d'animation dans le cadre du projet associatif du club en faisant référence aux contenus fédéraux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il détermine des objectifs pédagogiques. - Il prépare des séquences en prenant en compte la catégorie d'âge et le niveau de pratique. - Il choisit et articule les situations pour susciter de l'intérêt et de la motivation chez les pratiquants. 	<p>EC de situer son action dans le projet du club.</p> <p>EC de situer son action de formation dans l'architecture fédérale.</p> <p>EC d'adapter les contenus au public en utilisant les outils fédéraux existants et en mobilisant ces connaissances.</p>	<p>Contribuer à la vie associative et faire vivre un projet d'Ecole d'Arbitrage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rôle de chacun dans la vie du club. - La place de l'Ecole d'Arbitrage dans le club et dans l'architecture fédérale. - Les valeurs défendues par le handball. <p>Utiliser les outils fédéraux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Référentiel JA, Arbitr'Hand, Approches du HB, Anim'Hand, livret d'Arbitrage, Mémento du Pré-JA...
<p>Il motive et fidélise les personnes intéressées au sein du club.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il organise des actions autour de l'arbitrage pour favoriser le lien social au sein du club. - Il garantit la sécurité des pratiquants. - Il sensibilise les pratiquants au respect des valeurs citoyennes et éducatives du sport. - Il associe les parents, les entraîneurs et les dirigeants au projet d'arbitrage du club. 	<p>EC de promouvoir l'arbitrage au sein du club.</p> <p>EC d'élaborer des séquences de sensibilisation à l'arbitrage dans sa structure.</p> <p>EC de sensibiliser les différents publics à des valeurs de fair-play, de respect, de tolérance et de solidarité.</p> <p>EC de fidéliser autour de projets fédérateurs.</p>	<p>Situer son action dans le cadre juridique et réglementaire de l'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les droits, les devoirs et la responsabilité de l'Animateur « Ecole d'Arbitrage » (sécurité des pratiquants, protection des mineurs, obligations d'assurance). - Document édité par le Ministère en charge des sports.

<ul style="list-style-type: none"> - Il sensibilise aux différentes offres de pratiques fédérales (hand ensemble...) - Il favorise l'accès des féminines à l'arbitrage. - Il sensibilise les arbitres à l'hygiène de vie et au dopage. 		<p>Favoriser l'accès à l'arbitrage.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les publics, les niveaux de jeu et les tranches d'âge - Les techniques d'animation à l'arbitrage - Les "incontournables" de l'arbitrage : l'intégrité du joueur, la continuité du jeu, l'équité - Les règles essentielles de l'activité - La communication arbitre – joueur - manager (gestes, attitudes)
<p>Il met en œuvre et anime des séquences d'arbitrage adaptées aux différents publics.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il accueille, anime et gère son groupe avant, pendant et après la séance. - Il utilise différents types de situation et des règles aménagées en fonction du public entraîné. - Il apporte son conseil à l'entraîneur pour faire arbitrer des séquences d'entraînement à des joueurs. - Il adapte ses interventions au public : enfants, adolescents, adultes 	<p>EC d'accueillir et entretenir une vie de groupe.</p> <p>EC de proposer des séquences attractives et motivantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - EC de développer et favoriser l'activité du joueur / arbitre. - EC de mettre en place une alternance entre la pratique et la théorie. - EC d'utiliser des situations pédagogiques adaptées permettant de faciliter les apprentissages. - EC d'encourager et de générer l'attention et la participation de tous. 	<p>Accueillir et entretenir une vie de groupe.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Document d'accueil du club (contacts téléphoniques, programmation des entraînements et des compétitions). - Accueil et gestion d'un groupe autour de la séance. - Les offres de pratique, les actions de promotion de l'activité (documents FFHB, ligue, comité).

<ul style="list-style-type: none"> - Il encourage et valorise les pratiquants dans leurs prestations. - Il veille à la dynamique de groupe. - Il réalise un bilan de son intervention. 		<p>Animer des séquences adaptées aux tranches d'âge, choisies dans les documents.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les matériels et leurs utilisations. - Les caractéristiques des publics. - Les techniques d'animation. - La logique du handball. - Le cadre réglementaire.
<p>Il conseille, évalue et oriente les arbitres dans leur continuum de formation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il organise l'activité des arbitres du club lors des rencontres dans le respect des règles. - Il accompagne les arbitres en compétition ou en pratique occasionnelle. - Il relativise les prestations, privilégiant les progrès ressentis. - Il s'approprie les outils fédéraux d'observation et d'évaluation des arbitres. - Il identifie et évalue le niveau des arbitres et les propose dans le dispositif territorial. 	<p>EC de prendre en compte les caractéristiques du jeu pour aider les arbitres dans leur activité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - EC de prendre en compte la logique interne de l'activité HB. - EC de distinguer les différents dispositifs et systèmes de jeu. - EC d'adapter l'apprentissage en fonction des règles aménagées. - EC de développer l'activité perceptive et décisionnelle dans l'arbitrage. - EC de prendre en compte la dimension émotionnelle et environnementale dans la prise de décision. 	<p>Mesurer les évolutions avec une grille de référence simple.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le matériel d'observation. - Les fiches personnalisées. - La valorisation de la réussite. - L'exploitation des données recueillies. - Les différents critères observables dans le jeu. <p>Prendre en compte les caractéristiques du jeu pour aider les arbitres dans leur activité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les principes fondamentaux du jeu. - Les règles essentielles permettant la continuité du jeu. - La notion de duel et de rapport de force. - Les aménagements possibles des règles.

	<p>EC de conseiller les arbitres (avant, pendant et après une rencontre).</p> <ul style="list-style-type: none"> - EC d'utiliser et d'expliquer la fiche d'observation pour dégager des axes de travail. - EC d'utiliser l'outil vidéo à des fins de retours pédagogiques. - EC de proposer un parcours de formation adapté aux axes de travail définis. 	<p>Connaître les modalités d'organisation de rencontres de HB</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les documents nécessaires pour participer à une rencontre. - Les modes d'organisation des déplacements. - La gestion du matériel nécessaire à l'organisation d'une rencontre. - Les missions et les responsabilités des officiels.
<p>Il mobilise et développe ses connaissances handball dans le champ de l'arbitrage.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il s'informe sur l'évolution du jeu. - Il s'informe sur les options fédérales de la formation. - Il visionne des vidéos pour s'approprier des contenus et recherche des situations, des séances dans la documentation fédérale. - Il filme des séquences de handball . - Il participe aux circonstances de formation (recyclage, soirées techniques, ...) 	<p>EC de développer son niveau d'intervention en se formant.</p> <p>EC d'identifier ces besoins pour s'inscrire dans le dispositif territorial de formation.</p> <p>EC de s'impliquer dans le réseau territorial.</p>	<p>Utiliser les outils multimédia.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type de matériel disponible. - Fonctionnement et mise en relation des différents appareils. - L'utilisation d'un caméscope, ordinateur, vidéoprojecteur avec un groupe. - Les différentes possibilités de lecture. - Les DVD disponibles sur le site de la fédération. - Les outils de séquençage et de montage vidéo.

Pré requis	<ul style="list-style-type: none"> • Etre licencié à la FFHB • Être âgé de 18 ans
Positionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Au début de la formation le stagiaire participe à un positionnement, sur les compétences attendues. Cette séquence est conduite par le coordonnateur et/ou le formateur de la formation. Elle vise à personnaliser la formation du stagiaire.
Durée et modalités de la formation	<p>En centre de formation (présence) = au minimum 12h En alternance (entre les modules) =</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8h = plate forme Campus des Handballeurs - 20h = temps personnel en structure - tutorat <p>Total = 40 heures Possibilité d'effectuer la formation sur deux ans au maximum.</p>
Modalités de certification	<p>La certification « Animateur Ecole d'Arbitrage » : 4 critères</p> <ul style="list-style-type: none"> • le candidat atteste de sa présence à l'ensemble du plan de formation déterminé par le positionnement initial • le candidat présente un projet d'école d'arbitrage : <ul style="list-style-type: none"> * Positionnement de l'école arbitrage dans le club * Pourcentage du budget du club * Communication en interne au club, vers le territoire et vers l'extérieur * Utilisation du logiciel IHAND pour les désignations du club <ul style="list-style-type: none"> • le candidat présente un bilan de son action d'école d'arbitrage * Planification, organisation de la formation, * Liste des juges arbitres (JAJ et JA), par niveau (T3, T2, T1) et nombre de matches arbitrés * Etat des présences aux circonstances de formation <ul style="list-style-type: none"> • le candidat participe à une évaluation pédagogique, autant que possible dans son club
Responsable de la formation	<p>Sous la responsabilité des territoires par habilitation de l'I.F.F.E</p>

Tarif	Défini par l'institut de formation territorial
Certification	Obtention de la qualification "Animateur Ecole Arbitre" délivrée par le territoire (durée de validité 3 ans)
Procédure de renouvellement du diplôme	Participer à une circonstance de formation, de suivi, de stage sur le territoire (domaine arbitrage - technique) ou Présenter le bilan de l'école d'arbitrage du club sur les 3 dernières années (cf critères de certifications et évolution du parcours des juges arbitres jeunes) Volume horaire : 6 heures
Renseignements	I.F.F.E / CNJA - 16 Avenue Raspail 94 257 Gentilly - Alain DESSERTENNE
Tableaux des ressources (bibliographie)	<ul style="list-style-type: none"> - Architecture de la formation - Référentiel Juges Arbitres Jeunes (sensibilisation club – découverte) - Arbitrage référentiel formation JAJ - Plate forme Campus des Handballeurs - Documents stages formateurs FFHB